EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 14 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 24

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Monsieur Louis COUSTES ne prend pas part au vote.

Diverses associations sportives sollicitent l'aide de la Ville dans le cadre de l'attribution de subventions exceptionnelles. Le solde du crédit s'élève à 31 575 euros.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

Squash des Volcans **1 000 €**

Le Squash des Volcans organise la deuxième édition de l'Open international des Volcans, du 17 au 19 octobre 2014 au H-Park. Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable du squash féminin national et mondial. En 2013, 5 joueuses du Top 100 et 6 joueuses du Top 10 français avaient participé à la première édition.
Bilan de l'édition 2013 :
Recettes/ dépenses = 16 200 €
Budget de la manifestation 2014 : 17 500 €
Subvention Ville : 3 000 €

Association la Boule le Central **1 000 €**

L'association la Boule le Central a organisé son traditionnel concours de pétanque le samedi 28 septembre 2014 à la Maison des Boulistes et sur la place des Bughes sur une journée. 220 équipes ont participé à cette manifestation.
Subvention Ville 2013 : 1 000 €
Aide logistique 2014 : 449 €

Association Sportive de Saint-Jacques **6 500 €**

La Ville de Clermont-Ferrand a conclu un partenariat visant à accompagner la structuration du club et permettant de renforcer la formation des jeunes en son sein. Pour ce faire, une subvention exceptionnelle d'un montant de 13 000 euros avait été votée en deux fois par le conseil municipal pour la saison 2013-2014. Cette aide a permis la pérennisation d'un emploi d'éducateur qui œuvre en faveur des 375 licenciés du club. Afin de poursuivre l'excellent travail réalisé en faveur des jeunes du quartier de Saint-Jacques, une aide financière d'un montant de 6 500 euros permettrait d'accompagner la mise en œuvre du projet du club pour la première partie de la saison 2014-2015.

Clermont Auvergne Judo **3 000**

€

Le Clermont Auvergne Judo organise le 21ème tournoi Européen de judo par équipes de clubs seniors M/F le dimanche 16 novembre et le 21ème tournoi national de judo individuel cadets et cadettes le samedi 15 novembre 2014 à l'Arténium de Ceyrat. Près de 900 participants sont attendus.
Subvention Ville 2013 : 3 000 €
Budget de la manifestation 2013: 23 312,37 €

Club Arverne Handisport **2 000 €**

L'équipe féminine de Torball du Club Arverne Handisport (mal-voyant) s'est qualifiée pour la Coupe du Monde des clubs à l'issue d'un excellent parcours en Championnat de France. Le tournoi final mondial s'est déroulé du 5 au 8 septembre 2014 à Innsbruck en Autriche. L'équipe clermontoise a décroché la médaille de bronze. Afin de participer à ce bel exploit, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite allouer une aide financière afin de participer aux frais inhérents au déplacement dans la capitale du Tyrol.

Comité départemental du Puy-de-Dôme **2 200 €**

de la Fédération Sportive et gymnique du travail - FSGT

Le Comité Départemental de la FSGT sollicite l'aide de la Ville pour l'organisation de la traditionnelle course de la Saint-Sylvestre qui aura lieu le mardi 30 décembre 2014. Le départ et l'arrivée ont lieu devant la Maison des Sports. L'itinéraire traverse le centre-ville en nocturne. Cette épreuve réunit dans une ambiance festive les amateurs de course à pied de tous niveaux.
Aide logistique 2013 : 1 042,30 €

Stade Clermontois Omnisports **5 000 €**

L'équipe fanion féminine de la section volley-ball du Stade Clermontois accède en nationale 3. Les frais inhérents aux déplacements hors de l'Auvergne seront plus conséquents et pèseront davantage sur le budget du club. Afin de contribuer à la progression sportive de cette section dynamique, une aide municipale d'un montant de 5 000 euros permettrait d'accompagner le développement du club.

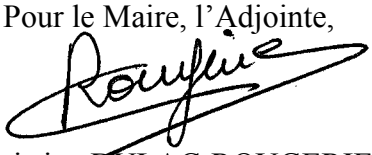
Stade Clermontois Basket Auvergne **10 000 €**

L'équipe 2 masculine du SCBA a été sacrée championne d'Auvergne à l'issue de la saison 2013-2014. Elle accède ainsi en Nationale 3. Cette montée de niveau s'accompagne de charges supplémentaires en frais de déplacement. La section amateur s'est également résolument engagée dans la création d'une académie de basket-ball destinée à favoriser l'apprentissage de cette discipline auprès des jeunes clermontois. Cette initiative connaît un réel succès. La Ville de Clermont-Ferrand soucieuse d'apporter un soutien en faveur des clubs formateurs souhaite le concrétiser par le biais d'une aide financière d'un montant de 10 000 euros. La section amateur du SCBA compte 186 licenciés et 14 équipes.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.
Fait à Clermont-Ferrand, le 14 novembre 2014

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,



Christine DULAC-ROUGERIE